

objet :

Objet : Avis sur l'opération « Repeuplement et mise en œuvre d'une démarche qualité en faveur de la coquille Saint-Jacques dans les pertuis charentais – années 2003 » présentée par le CRPMEM de Poitou-Charentes

DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES MARITIMES

17021 LA ROCHELLE

Vos réf : courrier 5914 du 17 mars 2003

Nos réf. : 0206/ROCH/GB/myt

L'Houmeau, le 25 Mars 2003

A l'Attention du Directeur Régional des Affaires Maritimes

L'opération « Repeuplement et mise en œuvre d'une démarche qualité en faveur de la coquille Saint-Jacques dans les pertuis charentais – années 2003 » présentée par le CRPMEM de Poitou-Charentes, et sur laquelle l'avis de l'Ifremer est sollicité, fait suite à une première année d'essais réalisés en 2002.

Au moment de l'examen de la reconduite de l'opération, on se serait donc attendu à quelques résultats préliminaires. Or, bien qu'il soit mentionné dans le dossier que le semis de 2002 a eu des résultats positifs (section 4.2 du dossier de demande) et que « l'efficacité de ce semis a été vérifiée » (page 2 du document de présentation mis en annexe), aucune donnée chiffrée sur la mortalité et la croissance ne vient appuyer cette affirmation.

Le peu d'information donné sur le suivi prévu ne permet pas, de plus, de se prononcer sur la qualité de l'information qui sera recueillie en 2003, puisqu'il est uniquement indiqué le nombre d'opérations de suivi mais pas les méthodes d'observation utilisées. Par ailleurs, les sites retenus pour 2003, et choisis en décembre 2002 (page 7 du document annexé), ne sont pas indiqués.

Ainsi que déjà souligné dans l'avis que nous vous avons adressé sur le projet d'ensemencement de 2002 (courrier 183/ROCH/GB du 26 mars 2002), le dossier présenté ne permet donc pas de garantir que les promoteurs se mettront dans une situation de réussite maximale, notamment pour la survie immédiate après semis, et que le suivi effectué permettra d'évaluer avec précision la survie des juvéniles semés, information primordiale pour un engagement pluriannuel dans une démarche de gestion du stock de coquilles Saint Jacques des pertuis charentais avec le soutien de semis. En outre, il faut rappeler que l'impact qualitatif sur la population naturelle d'un point de vue génétique est inconnu.

Concernant l'opération de pré-élevage, le soutien du fournisseur et du CREEA paraît de nature à permettre le suivi nécessaire. Il s'agit d'une opération à risque, ainsi que les promoteurs le soulignent bien, compte tenu du temps de transport. On peut s'étonner que l'effet de ce dernier n'ait pas été testé préalablement avec usage d'un site de pré-grossissement sur lequel la survie est connue. En effet, en cas de résultat décevant, il sera difficile de savoir si le transport ou une autre raison est en cause. On peut aussi relever qu'avec la survie classique indiquée (30%), le prix de revient des animaux pré-grossis est

Institut français de recherche
pour l'exploitation de la Mer

Station de La Rochelle
Place du Séminaire
B.P. 7
17137 L'Houmeau
France

telephone **33 (0)5 46 50 94 40**
télécopie **33 (0)5 46 50 93 79**
<http://www.ifremer.fr>

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les Moulineaux Cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368
Etablissement public à caractère
industriel et commercial

telephone **33 (0)1 46 48 21 00**
télécopie **33 (0)1 46 48 22 96**
<http://www.ifremer.fr>

supérieur à celui des animaux de 3 cm, hors main d'œuvre et matériel nécessaire au pré-grossissement. Donc, pour que le pré-grossissement soit intéressant dans les conditions de prix de l'écloserie du Tinduff, il faudra bénéficier de conditions de survie paraissant peu probables. Le pré-grossissement aura donc essentiellement comme intérêt de permettre l'acquisition d'un savoir-faire, cette observation porte à s'interroger sur l'échelle de l'essai.

Pour intéressante et justifiée que puisse paraître le projet dans son caractère d'opération pilote destinée à valider l'intérêt d'un semis de coquille Saint-Jacques dans les pertuis charentais, le dossier présenté souffre donc de manques de précision en particulier sur le suivi des semis.

Ces remarques conduisent à formuler un avis d'Ifremer favorable en renouvelant les réserves déjà émises pour le semis en 2002, à savoir le besoin d'apporter une meilleure information sur les techniques envisagées pour se prémunir de la prédation au semis et sur le suivi de l'abondance prévu.

Gérard Biais
Chef du laboratoire Ressources Halieutiques de La Rochelle

Copies :

- Chef du laboratoire Conchylicole Poitou-Charentes de La Tremblade
- Chef de la station Ifremer de La Rochelle
- Chef de la station Ifremer de La Tremblade
- Directeur du Département Ressources Halieutiques
- Directeur du Département Ressources Aquacoles